

Arrêté n° 2018-95 portant proclamation des résultats des élections des membres du Conseil de l'UFR DROIT

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté électoral n°2018-57 relatif aux élections au conseil de l'UFR DROIT,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Professeurs et personnels assimilés »

Sièges à pourvoir : 9

Inscrits : 16

Votants : 10

Suffrages exprimés : 10

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 1,1

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Pour une Faculté de Droit à la hauteur des défis de demain	10	9	0	9

Sont déclarés élus :

BOUDON Julien
GIANOZZI Elena
HOCHMANN Thomas
HERZOG EVANS Martine
PUGEAULT Serge
LAQUERRIERE LACROIX Aude
ROSA Fabrice
PAILLER Pauline
TRAORE Seydou



Collège « Autres enseignants et assimilés » :

Sièges à pourvoir : 9

Inscrits : 57

Votants : 23

Suffrages exprimés : 22

Bulletins blancs ou nuls : 1

Quotient électoral : 2,44

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Ensemble pour la Faculté de droit et de Science Politique	22	9	0	9

Sont déclarés élus :

BRUNAUX Geoffray
TOUZEAU Line
DUPERON Olivier
BAROIN Agathe
CHOPPLET Antoine
TILLOY Céline
COUTANT Arnaud
AIT AHMED Faroudja
BROCARD Emmanuel



Collège « Usagers » :

Sièges à pourvoir : 11
Inscrits : 2391
Votants : 101
Suffrages exprimés : 99
Bulletins blancs ou nuls : 2
Quotient électoral : 9

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
La Liste Etudiante	59	6	1	7
CORPO Droit Reims	40	4	0	4

Sont déclarés élus :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
DECK Marjolaine	CAMARA Djiba
HUGUES JOUSSAUME Corentin	ENGUEHARD Sarah
HERARD DE MAILLARD Morgane	PERDREAU Baptiste
BOUGATEF Mohamed Farouk	COLIN Euphémie
JOSEPH Mathilde	MARCHAL Jean-Baptiste
PIERROT Gatien	NAMUROIS Mélodie
LORDIER Aurore	LEGRAS Lucas
VERHOIGNE Paul	MOREAUX Ugo
ASDRUBAL Inès	MELSEN Manangue
LAURENCY Jules	MEVISOU Mateo
CHARDONNIER Léna	PALUZA Marie

Collège Personnels « BIATSS » :

Sièges à pourvoir : 3

Inscrits : 20

Votants : 17

Suffrages exprimés : 17

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 5,66

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Pour une Faculté de Droit durable	17	3	0	3

Sont déclarés élus :

GOBERT Claudine

CROYET Sébastien

GODEBWSKI Alexandra

Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Reims, le **30 NOV. 2018**

Le Président de l'Université,

Guillaume GELLE



Mis en ligne le : **30 NOV. 2018**

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le :

30 NOV. 2018